

AMÉLIORATION DE LA SITUATION ALIMENTAIRE

M. LAURENDEAU:

Que fait le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social pour améliorer la situation alimentaire des Canadiens?

M. MAYBANK: Les enquêtes révèlent que la sous-alimentation ne se limite ni à une région particulière ni à une classe sociale du pays. Le manque d'argent, de renseignements et d'intérêt en sont les trois principales causes. L'activité du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social s'étend à ces trois fronts. Le versement d'allocations familiales permet d'affecter de plus fortes sommes à l'achat d'aliments en quantités suffisantes. Le ministère, de concert avec d'autres organismes, s'efforce également de renseigner le public et de susciter son intérêt.

Le Conseil canadien de l'alimentation, qui se réunit deux fois par an pour dresser des programmes, coordonner les efforts et éliminer le double emploi des services, seconde le ministère dans cette tâche. Le conseil, où sont représentées les provinces et les associations particulières, se compose d'hommes de science, d'économistes, de médecins et d'autres personnes qui, à titre bénévole, recherchent la solution des problèmes portés à leur attention et signalent au ministère les questions d'hygiène alimentaire suffisamment importantes, à leur avis, pour motiver l'application de remèdes.

Bien que plusieurs services du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social participent aux efforts tendant à améliorer l'alimentation chez les Canadiens, la Division de l'hygiène alimentaire s'y intéresse davantage. Parmi les autres services qui collaborent avec elle à la solution du problème, il faut citer les divisions de l'hygiène maternelle et infantile, de l'hygiène dentaire, de la santé des fonctionnaires fédéraux, de la santé des Indiens et des allocations familiales.

Lors de sa formation, en 1941, la Division de l'hygiène alimentaire avait pour principal objet de favoriser la santé des travailleurs de guerre en améliorant leur régime alimentaire, tant à la maison que dans les cafétérias et cantines qu'exploitaient les usines de guerre. Après la cessation des hostilités, on a non seulement conservé la division, créée d'abord pour soutenir l'effort de guerre, mais on a étendu la portée de son activité. Cherchant à favoriser la santé des Canadiens par l'amélioration de l'alimentation, le ministère a sollicité et obtenu le précieux concours des autorités provinciales et des associations particulières.

Depuis deux ans, la Division de l'hygiène alimentaire dirige, sur demande, des enquêtes

[M. McIlraith.]

dans diverses régions du pays et surtout dans la Colombie-Britannique, la Saskatchewan, l'Ontario, le Québec et la Nouvelle-Ecosse. Elle s'applique, au cours de l'enquête, à discuter avec les personnes interrogées ou avec les parents des enfants examinés, les problèmes personnels des divers intéressés. Grâce à ces recherches, on a trouvé des séquelles de rachitisme chez un enfant sur cinq dans certaines régions et constaté ailleurs qu'une personne sur huit souffre d'anémie. L'alimentation semble s'améliorer, mais les progrès sont lents. La tâche, immense, se poursuit cependant avec la collaboration des organismes officiels et particuliers qui s'y intéressent.

On utilise diverses méthodes de propagande pour inculquer de bonnes habitudes alimentaires aux Canadiens. La Division de l'hygiène alimentaire a préparé des brochures, des affiches, des films, des bandes de projection, des textes éducatifs sur divers aspects de l'alimentation. Elle a établi une bonne documentation sur le budget de l'alimentation, les repas scolaires, l'alimentation des divers groupes d'âge, la valeur et les sources de vivres et d'éléments particuliers, et sur les bonnes méthodes culinaires. Il est intéressant de signaler que la Division prépare la plus grande partie des textes employés pour l'enseignement de l'hygiène alimentaire au Canada, et les distribue gratuitement, le plus souvent par l'intermédiaire des administrations provinciales. A ce point de vue, le Conseil canadien de l'alimentation a joué un grand rôle à titre de conseiller et de guide.

L'inspection des services alimentaires dans les industries de guerre a cessé à la fin des hostilités, mais de nombreuses usines ont maintenu un service de ce genre. Le ministère continue de donner des conseils aux industries qui en sollicitent. Des camps, des hôpitaux et autres institutions et divers services de l'administration fédérale demandent aussi des conseils et de l'aide en matière d'alimentation de divers groupes. L'an dernier, à la suite d'une requête du service de la santé des Indiens, la Division de l'hygiène alimentaire a établi un service de consultation sur les questions d'alimentation dans les pensionnats indiens par tout le Canada. Des spécialistes en hygiène alimentaire ont inspecté ces écoles, et l'on prend des mesures en vue d'améliorer le régime alimentaire et la santé de notre population indienne.

Comme les problèmes d'hygiène alimentaire suscitent un intérêt croissant, le ministère reçoit des demandes de renseignements de plus en plus nombreuses. Dans plusieurs cas, l'envoi de documentation sur un sujet parti-